

REPUBLIQUE RWANDAISE
MINISTERE DE LA JEUNESSE
ET DU MOUVEMENT COOPERATIF
B.P. 1044 KIGALI

Kigali, le 13 JUIL. 1988

N° 2059 /15.08.01

FERWAFA

reçu le 14 JUIL. 1988
n°
A traiter par

Attendre réaction
Peugeot Sports
14/07/88
9

Monsieur le Président de l'équipe
PEUGEOT SPORTS
B.P. 626 KIGALI

Objet: Autorisation d'affilier
le joueur Français Philippe
Geloof à l'équipe PEUGEOT
SPORTS.

Monsieur le Président,

Référence faite à votre lettre du 24 Juin 1988 relative à la demande d'autorisation d'affilier le joueur Français Philippe Gelooft au sein de l'équipe PEUGEOT SPORTS, j'ai l'honneur de porter à votre connaissance que l'autorisation demandée vous est accordée.

Toutefois, je vous demanderais de vous adresser à la Fédération Rwandaise de Football Amateur pour qu'elle puisse vérifier si votre joueur n'a pas évolué précédemment au sein de la Fédération Française de Football.

Veuillez agréer, Monsieur le Président,
l'expression de ma considération distinguée.

C.P.I. à :

✓ Monsieur le Président de la
Fédération Rwandaise de
Football Amateur
K I G A L I

Le Ministre de la Jeunesse
et du Mouvement Coopératif

NDINDILYIMANA Augustin



Lt Col BEM.

MBATEYE Thomas
Directeur Général